

Transport scolaire 2025-2026



Pour les élèves transportés par la STTR, les parcours seront disponibles sur le site internet de la STTR www.sttr.qc.ca à partir de la mi-août 2025.

Pour obtenir son parcours, l'élève devra entrer son numéro de fiche (matricule) dans la section « Zone étudiante ». La carte d'embarquement spécifiera l'arrêt où attendre l'autobus, le trajet de l'autobus et les correspondances, s'il y a lieu.

Pour les nouveaux élèves, la carte d'accès de la STTR sera remise à l'école durant les premiers jours de classe. **Pour les élèves qui utilisaient ce service l'an dernier, ils devront utiliser la même carte CITÉ que l'an dernier. Dans le cas d'une carte perdue, des frais de 5 \$ seront chargés à l'élève.** Veuillez noter que, durant les premiers jours de classe, la carte ne sera pas exigée par les chauffeurs.

Afin d'assurer sa sécurité, l'élève doit toujours avoir en sa possession sa carte d'accès de la STTR. En tout temps, le conducteur peut l'exiger.



Pour les élèves transportés par autobus scolaire, le service sera assuré par Scobus. La carte d'embarquement sera remise en même temps que la distribution des cahiers d'activités (19-20 et 21 août 2025).

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous faire part de votre changement d'adresse.

Soyez assurés que le Séminaire Saint-Joseph met tout en œuvre pour la sécurité de votre enfant.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mme France Dion au 819 376-4459, poste 123.